

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Le Directeur

Paris, le 7 avril 2016

Monsieur le président,

Conformément aux articles 148 du Règlement de l'Assemblée nationale et 5 (3°) de l'Instruction générale du Bureau, votre requête en date du 9 mars 2016 a été inscrite au Rôle général des pétitions sous le n° 43.

Elle sera soumise à la commission des Lois, compétente en la matière. Vous serez informé de sa décision.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.



Georges BERGOUGNOUS

M. Alain PLAISIR
Président
Comité d'initiative pour un projet politique alternatif
Rue Lucie Biche Bois
97113 Gourbeyre